

Publié le 23 septembre 2019, 19:10. Modifié le 14 mai 2020, 10:26.

Dans les universités suisses, huit chercheurs sur dix n'ont pas de contrat fixe

par [Sophie Gaitzsch](#)

Dans le système académique suisse, seuls les professeurs bénéficient de postes fixes, à quelques exceptions près. Après l'obtention d'un doctorat, ceux qui veulent poursuivre une carrière dans la recherche et gravir les échelons vers ce statut tant convoité cumulent souvent pendant de longues années des contrats à durée déterminée. Ils forment une armée de chercheurs qui enseignent et publient, sans que la «machine universitaire» ne tournerait pas, mais qui se battent avec des conditions de travail difficiles et des perspectives incertaines

Pourquoi on en parle. Les incertitudes liées aux carrières dans la recherche universitaire ne sont pas nouvelles, ni propres à la Suisse. Mais le nombre de doctorants en Suisse augmente, ce qui accroît la pression sur le système et accentue la précarité. En 2018, les universités suisses ont décerné 4164 doctorats, contre 3100 en 2005. Les Académies suisses des sciences ont consacré l'an dernier un important rapport à ce sujet sensible. Et la pression est montée d'un cran ce printemps, avec la publication d'une série de revendications de la faïtière des associations de chercheurs, Actionuni.

Les chiffres. Un rapport du Conseil fédéral soulignait en 2011 que 80% du personnel scientifique des universités suisses est employé pour une durée limitée. Selon l'[Office fédéral de la statistique](#), en 2018, les universités suisses comptaient:

- 4531 professeurs, soit 10% du personnel scientifique des universités.
- 9063 «autres enseignants», une catégorie qui regroupe notamment les chargés de cours et les maîtres d'enseignement, certains au bénéfice de contrats fixes.
- 31'947 «assistants et collaborateurs scientifiques», une catégorie qui comprend les postdoctorants et les responsables d'un groupe de recherche, mais également des personnes qui n'ont pas encore terminé leur doctorat.

Ce qui pose problème. Lorsque l'on aborde ce sujet, on est rapidement confronté à l'absence de définitions et de données précises. En effet, entre le stade du doctorat et celui de professeur, le «corps intermédiaire» forme un grand groupe aux multiples fonctions et aspirations, qui réunit des réalités très différentes d'une discipline à l'autre. Voici toutefois les principaux points contestés:

- **Le manque de perspectives.** Les jeunes chercheurs enchaînent souvent les contrats de courte durée pendant des années, sans savoir si un nouveau contrat va suivre ni s'ils parviendront finalement à obtenir un poste fixe. Rares sont d'ailleurs ceux qui parviennent à atteindre cet objectif. Carmen Faso, d'Actionuni:

«De nombreux chercheurs restent beaucoup trop longtemps dans ces limbes. Les contrats sont une vraie jungle. Deux personnes peuvent très bien faire exactement la même chose, mais avec des contrats, des durées d'embauche, des salaires et des indemnités différents. Le système est fait ainsi pour augmenter la compétitivité. Soit on progresse, soit on sort. Le problème, c'est que beaucoup de brillants scientifiques ne peuvent simplement pas se permettre de vivre avec cette incertitude et quittent le monde académique.»

- **L'insécurité financière.** Le Fonds national suisse (FNS) recommande des salaires pour les postdoctorants et les «autres collaborateurs» compris entre 40'000 et 105'000 francs par an pour un plein temps. Selon Glassdoor, un site sur lequel les employés évaluent leurs employeurs et donnent des informations concernant leurs rémunérations, le salaire moyen d'un «postdoctoral researcher» atteint 87'000 francs par an. Mais sur le terrain, certains jeunes chercheurs se retrouvent avec des contrats à temps partiel qui ne leur permettent pas de vivre. Alexis (prénom d'emprunt), 37 ans, a terminé une thèse en histoire en 2016 :

«J'ai ensuite obtenu un contrat de chargé d'enseignement suppléant pour un an, mais à 28%. Puis un second contrat de suppléant pour six mois à un taux encore plus bas, 13%. Cela ne remplit pas le frigo. Après ces deux expériences, j'ai quitté l'université.»

- **Le manque de temps.** La plupart des postdoctorants travaillent beaucoup plus que ce que leur contrat requiert. Ces heures supplémentaires ne sont quasiment jamais payées. Elles sont parfois compensées par des congés, mais c'est à la discrétion de l'employeur. Plus que la charge de travail, les postdoctorants, trop occupés par d'autres tâches (enseignement, supervision d'étudiants), soulignent le manque de temps à disposition pour leur propre recherche.
- **La mobilité.** Accomplir une partie de ses recherches à l'étranger est une exigence que certains ne sont pas en mesure de remplir, souvent pour des raisons familiales, d'autant plus qu'elle ne garantit en rien de retrouver une place dans une institution suisse au retour.

Les enjeux. Pour les tenants de l'ordre en place, ce système est le garant de la saine compétition qui permet à la Suisse de maintenir son excellence académique. Pour ses détracteurs, la précarité tue la motivation d'en faire davantage et décourage la prise de risque. Le fonctionnement actuel permet certes de retenir les éléments les plus motivés, mais pas nécessairement les plus brillants. Au final, cela représente une perte de créativité et d'innovation pour les universités, mais aussi une perte de diversité. Le système est particulièrement délétère pour les carrières des femmes, qui sont nombreuses à abandonner la recherche. Un phénomène auquel *Heidi.news* avait consacré un [article fouillé](#) au mois de juin dernier.

Les solutions proposées. Dans leur rapport de 2018, les Académies suisses des sciences identifient trois mesures prioritaires:

- Définir et proposer davantage d'emplois à durée indéterminée dans le système académique, hors emplois de professeurs.
- Sélectionner plus tôt et encourager de manière ciblée les scientifiques qui semblent les plus destinés à une carrière académique.
- Augmenter le nombre de chaires pour la relève avec *tenure track*.

Mélanie Bosson, adjointe pour la relève académique à l'Université de Lausanne:

«Répondre de manière efficace aux revendications passe forcément pas une profonde remise en cause du système actuel. Mais les universités peinent à voir à quoi ressemblerait concrètement une structure dans laquelle le corps intermédiaire jouit d'une plus grande stabilité.»

La suite. Les problèmes des postdoctorants sont connus depuis des années. Quelques évolutions sont en cours: les opportunités de *tenure track* deviennent plus nombreuses, les Universités de Zurich et de Lausanne ont mis en place des structures appelées «Graduate Campus» pour assister les postdoctorant dans leurs choix de carrière. Mais aucune réforme d'envergure n'a eu lieu pour l'instant.

Peut-on s'attendre à des changements prochainement? Alors qu'elles ne rencontrent pas de problème de relève, les institutions scientifiques suisses ont-elles intérêt à revoir leur fonctionnement? Rien n'est moins sûr. Les universités n'ont pas pris position sur ce le rapport des Académies suisses des sciences, note Mélanie Bosson.

Source : <https://www.heidi.news/sciences/dans-les-universites-suissees-huit-chercheurs-sur-dix-n-ont-pas-de-contrat-fixe>